

Nom générique « aux dires des patients »	Produit avec un nom commercial « aux dires des patients »	Nom chimique présent « aux dires des patients »	Cancérogène avéré (UE 1 et 2 ; CIRC 1 et 2A)	Cancérogène suspecté (UE 3 ou CIRC 2B)	Période aux dires des patients
Colle (1)	-	-	X	-	1946-1950 1954-1960 1970-1972
Fibrociment (2)	-	-	X	-	1962-1966 1974-2003
formica	-	-	X	-	1954-1960
Solvant (3)	-	-	X (C1 et CIRC))	X (CIRC)	1987-2002
Vernis (1)	-	-	X	-	1946-1960 1964 1965-1972 1975-1983 1986-2003

Eléments retrouvés sur le livre de Toxicologie industrielle et intoxications industrielles de Rober R. Lauwerys Masson 4^e édition.

(1) : si contient du trichloroéthylène

(2) : présence d'amiante

(3) : Les différentes familles de solvants

Les solvants organiques sont des hydrocarbures, c'est-à-dire des molécules formées d'atomes de carbone et d'hydrogène. On en distingue 8 principaux groupes, auxquels s'ajoutent quelques solvants particuliers :

Hydrocarbures aromatiques (benzène, toluène, xylènes, cumène...),

Solvants pétroliers (hors aromatiques : alcanes, alcènes...),

Alcools (méthanol, éthanol, glycols...),

Cétones (acetone, méthyléthylcétone...),

Esters (acétates, agrosolvants...),

Ethers (éther éthylique, THF, dioxane...),

Ethers de glycol,

Hydrocarbures halogénés (chlorés, bromés ou fluorés),

Solvants particuliers (amines, amides, terpènes...).

De nombreux solvants métabolisés par le foie sont cancérogènes chez l'animal et sont suspectés de l'être aussi chez l'homme. Cependant, les seuls solvants reconnus cancérogènes pour l'homme par l'Union européenne (catégorie 1) sont :

- le benzène,

- le 2-nitropropane.

INRS dossier solvant

solvants Chlorure de méthylène, styrène, sulfure de carbone

Produits non classés dans les cancérogènes, cités par les patients	Période d'utilisation par les patients
graisse	1987-2002
soufre	1979-1980
xylophène	1946-1960